



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Jean-Michel LESPADÉ
IA-IPR philosophie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de philosophie
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'Établissement des
lycées de l'académie de Bordeaux

Bordeaux, le 10/09/2021

Objet : Lettre de rentrée

Rectorat

Inspection
Pédagogique Régionale

Préambule commun à l'ensemble des disciplines

A partir de la session 2022, les modalités d'obtention du baccalauréat sont modifiées.

- Décret no 2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique NOR : MENE2120913D

- Arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 NOR : MENE2120914A

- Note de service du 28 juillet 2021 modalités d'évaluation des candidats aux baccalauréats général et technologique à compter de la session 2022 NOR MEN2121270N, MENJS DGESCO A2-1

La note de service précitée impose que dans chaque établissement soit élaboré un *Projet d'évaluation* pour le cycle terminal.

Afin de rédiger ce projet d'évaluation vous bénéficierez des recommandations du *Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves* rédigé par l'IGESR.

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

L'action des IA-IPR va revêtir deux formes :

- Un appui auprès des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques interdisciplinaires.
- Un accompagnement disciplinaire.

Ce projet contribuera à construire une évaluation équitable, diversifiée, juste et transparente dans toutes les disciplines.

Réf :

Lettre 100921

Affaire suivie par
Jean-Michel LESPADÉ

Téléphone :

05 57 57 38 19

Mél :

jean-michel.lespade@ac-bordeaux.fr

adresse :

Rectorat de l'académie
:5, rue Joseph de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

Chères et chers collègues,

Je tiens avant toute chose à vous souhaiter une rentrée - au demeurant déjà bien entamée - aussi sereine que possible dans le cadre d'une situation sanitaire qui n'est pas encore pleinement résolue et qui aura vraisemblablement des conséquences sur votre façon d'exercer votre métier cette année. Je tiens aussi à vous remercier très chaleureusement pour la qualité et la générosité de votre engagement tout au long de l'année passée, et notamment pour la façon dont vous avez investi les protocoles de continuité pédagogique avec dévouement, inventivité et efficacité.

Je ne saurais, en ce début d'année, faire comme si rien de particulier ne s'était passé au mois de juin, lors des opérations liées à l'épreuve de philosophie du baccalauréat. Je sais, bien sûr, à quelles difficultés vous avez été confrontés et quelles inquiétudes sont les vôtres, notamment concernant l'usage de l'outil SANTORIN. Soyez certains que ces difficultés font l'objet d'une réflexion dans l'institution, les IGESR du groupe philosophie en ayant dressé la liste via les IA-IPR, dans la perspective d'une recherche raisonnée de solutions. Ce que je retiens de cette période délicate, c'est l'abnégation, la responsabilité et la solidarité dont vous avez su faire preuve pour mener à bien les missions de correction dans l'intérêt des élèves et des candidats en dépit du désarroi qui pouvait être le vôtre..

Mais en ce début d'année, c'est devant nous qu'il convient de porter notre regard et je voudrais porter à votre connaissance quelques-unes des priorités qui seront les nôtres dans les semaines et les mois à venir.

Je commencerai tout d'abord par le plus urgent, les trois formations pour lesquelles *l'inscription des stagiaires intéressés* doit se faire sans délai :

La préparation au CAPES interne, **date limite d'inscription le 15 septembre :**

Cette formation intéresse en principe tous les collègues contractuels dans l'académie qu'ils présentent ou non le concours. Pour faciliter la participation à cette formation dans l'académie, cette dernière se fera sous forme hybride synchrone : les séances auront lieu en présentiel pour ceux qui peuvent être physiquement présents et en classe virtuelle simultanément pour les autres.

NB : La campagne d'inscription est n'ouverte que jusqu'au 15 septembre sur GAIA.

Pour s'inscrire à une formation relevant de la campagne de septembre sur GAIA, connectez-vous sur le site du rectorat : <https://www.ac-bordeaux.fr/>

Cliquez en haut à droite sur le menu « Accès rapides » puis choisissez la rubrique ARENA. Identifiez-vous.

Une fois dans l'espace ARENA, cliquez sur la rubrique « Gestion des personnels » dans le bandeau à gauche, puis sur le lien GAIA – Accès individuel.

Une fois dans l'espace GAIA, choisissez la rubrique « Inscription individuelle », cliquez sur le bouton « Rechercher » et entrez les identifiants des dispositifs auxquels vous souhaitez vous inscrire. Mots-clés : CAPES, PHILOSOPHIE.

Identifiant : 21A0040798

La préparation à l'agrégation interne :

Cette formation de préparation au concours, dont l'efficacité se vérifie chaque année, est portée par notre équipe de formateurs académiques animée par Yvan Elissalde, professeur de CPGE au lycée Montaigne de Bordeaux, équipe qui compte Marion Bourbon (justice), Laurent Neveu-Marquès (bonheur) et Raïssa Maillard qui en assure la partie en distanciel.

GAIA : **Identifiant : 21A0040369**

Les collègues qui souhaitent bénéficier de cette préparation de haut niveau, doivent s'inscrire sans délai et transmettre leur nom et leurs coordonnées à Yvan Elissalde qui établira la liste définitive des stagiaires pour la DAFPEN :

Yvan.elissalde@gmail.com

Les Rencontres philosophiques de Langres :

Concernant le plan national de formation, les *Rencontres Philosophiques de Langres*, sont consacrées cette année à la notion de *justice* : elles se dérouleront du 07 au 09 octobre. Vous trouverez le programme ainsi qu'un certain nombre d'informations pratiques en suivant le lien ci-dessous, si vous avez la possibilité et le souhait d'y participer :

<http://www.forum-diderot-langres.fr/rencontres-philosophiques.html>.

Je rappelle que les conférences des sessions précédentes sont mises en ligne.

Philosophie Tronc Commun :

A - Textes d'accompagnement :

- [Recommandations concernant le travail dans les classes de philosophie](#)
- [La construction des cours : notions, auteurs, repères](#)
- [L'étude des textes et des œuvres en classe de philosophie](#)
- [Les exercices en classe de philosophie](#)
- [L'évaluation des travaux en classe de philosophie](#)

<https://eduscol.education.fr/cid144166/philosophie-bac-2021.html> - lien2

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

Épreuve de philosophie de la voie technologique de l'examen du baccalauréat :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001090N.htm>

B – Formation :

Nos actions de formation disciplinaire académique comporteront trois volets cette année :

- *L'étude d'un nouvel auteur du programme* (à déterminer) : cette formation est à public désigné mais il sera possible pour chacun de faire acte de candidature pour y être inscrit en priorité.

Identifiant : 21A0040761

- *L'étude autour d'une notion du programme* (à déterminer) mise en lien avec les « perspectives » : formation à candidature individuelle :

Identifiant : 21A0040763

- Une analyse de pratiques de l'évaluation sur l'épreuve d'explication de texte, notamment en série technologique. Cette formation se fera sur la base de candidatures collectives, au niveau du département (regroupement d'équipes de plusieurs établissements de préférence), à raison d'une formation par département.

Identifiant : 21A0040768

Formation transversale : journée histoire des sciences :

Cette action de formation transversale, qui aura lieu le **17 novembre 2021 à l'Université de Bordeaux**, est à public désigné et concerne les disciplines suivantes : Histoire-Géographie, Mathématiques, Philosophie, Science physique et chimie et SVT, chacune de ces disciplines bénéficiant d'une jauge 16 places, soit 80 places au total. Vous trouverez le programme en pièce jointe
Ceux d'entre vous qui souhaitent y participer doivent d'ores et déjà se faire connaître en m'écrivant à mon adresse académique (date limite le 15/10) :

Jean-michel.lespade@ac-bordeaux.fr

Le projet d'évaluation de l'établissement :

Comme l'annonce le préambule de cette lettre, un travail particulier sera effectué en lien avec les équipes de philosophie de chaque établissement de l'académie que je rencontrerai en visio-conférence très prochainement, soit en équipes complètes, soit avec un regroupement de professeurs coordonnateurs de la discipline, selon les possibilités et les contraintes de l'agenda.

Je vous invite tous dès à présent à vous emparer des recommandations de l'IGESR de philosophie (lien ci-dessus) et à réfléchir aux modalités d'une évaluation équitable aussi bien dans la spécialité HLP que dans l'enseignement de tronc commun afin de mener à bien ce travail.

Rythme de travail des élèves et devoirs en temps limité, rappel :

Je vous rappelle dans cette perspective les textes de cadrage DGESCO concernant le travail des élèves (cf. lien ci-dessus) ainsi que les recommandations du *Guide de l'évaluation* de l'IGESR, qui comportent la recommandation d'effectuer :

- 8 devoirs complets (de type baccalauréat) sur l'ensemble de l'année dans les classes de la voie générale : 5 en temps libre et 3 *au minimum en temps limité de 4 heures*.
- 6 devoirs complets (de type baccalauréat) sur l'ensemble de l'année dans les classes de la voie technologique, dont 2 *au minimum en temps limité de 4 heures*.

La recommandation d'effectuer *le nombre indiqué de devoirs en temps limité* est essentielle pour la bonne préparation et l'entraînement des élèves à l'épreuve au baccalauréat, qui est une épreuve unitaire et indivisible ; elle garantit par ailleurs le sérieux que méritent l'enseignement traditionnel de la philosophie au lycée, donnant lieu à la seule « épreuve écrite finale universelle » du nouveau baccalauréat.

Il importe dès lors que cette recommandation puisse être mise en œuvre dans tous les établissements par les équipes disciplinaires, en concertation avec les chefs d'établissement et le conseil pédagogique pour trouver les modalités organisationnelles adéquates au niveau de l'établissement. Ces devoirs réclameront certainement des plages de temps dédiées ou banalisées à prévoir dans l'agenda de l'établissement.

Rendez-vous de carrière (PPCR) :

Les professeurs éligibles aux rendez-vous de carrière seront avisés de l'inspection quinze jours avant son échéance. J'invite les collègues concernés à s'emparer du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (B.O du 25 juillet 2013) et de la possibilité de renseigner le *document de référence de l'entretien* qui est une aide à la préparation de ce rendez-vous de carrière afin de mieux cerner, pour eux-mêmes en tout premier lieu, les éléments qu'ils souhaitent mettre en avant concernant les compétences évaluées, pour valoriser leur engagement professionnel.

En vous souhaitant une bonne reprise, je vous prie de croire, chers collègues, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

L'IA-IPR de philosophie
Jean-Michel LESPADÉ

